## **OBJECTIF**

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

# **PRODUIT**

## BNP Paribas Cedola Futuro 2027 II, Part Classic de classe Capitalisation and/or Distrib (FR001400RHX0)

Initiateur: BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe (« BNPP AM »)

**Site Internet :** https://www.bnpparibas-am.com

Numéro de téléphone: appelez le +33.1.58.97.13.09 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BNPP AM en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BNPP AM est agréée en France sous le n°GP96002 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 28/08/2024

# **EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?**

### Type

Ce Produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Il est constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) soumis aux dispositions du code monétaire et financier et à la directive OPCVM 2009/65/CE modifiée.

#### Durée

Ce Produit a une date d'échéance finale fixée au 31/12/2027.

BNPP AM a le droit de procéder à la dissolution du Produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

## Objectifs

Objectif de gestion: De classification Obligations et autres titres de créance libellés en euro, le Produit vise à obtenir, à l'échéance d'une période de trois ans, soit le 31 décembre 2027, une appréciation des capitaux investis tout en offrant une large répartition des risques. A cette fin, le Produit investit au minimum 75% de son actif net dans des obligations vertes, sociables et durables qui sont conformes aux principes applicables aux obligations vertes (GBP, « Green Bond Principles ») définis par l'International Capital Market Association (ICMA). Le Produit investit également jusqu'à 25% maximum de son actif net dans d'autres obligations d'entreprises. Toutes les obligations détenues par le Produit sont émises en euros par les entreprises des pays de l'OCDE ayant une notation minimale B- (Standard & Poor's) ou B3 (Moody's) ou B- (Fitch) selon les agences de notations ou jugée équivalente par la société de gestion, à l'acquisition des titres en portefeuille. L'objectif de gestion du Produit tient compte notamment de l'estimation du risque de défaut, de dégradation de la notation d'un des émetteurs présents en portefeuille, du coût de couverture et des frais de gestion. Si ces risques se matérialisaient de manière plus importante que prévue dans les hypothèses de la société de gestion, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint et il ne constitue pas une garantie de rendement. Le Produit est géré activement sans faire référence à un indice.

Caractéristiques essentielles du Produit : La stratégie d'investissement du Produit reposera principalement sur une gestion de type « portage » (achat des titres directement ou indirectement pour les détenir en portefeuille jusqu'à leur maturité). Le gérant se laisse néanmoins la liberté de gérer activement le portefeuille par la vente d'un titre, l'achat d'un nouveau titre ou la couverture d'un risque. Durant sa période de commercialisation, de la date de création jusqu'au 6 novembre 2024 à 14 heures, le Produit sera géré de manière monétaire. A compter du 7 novembre 2024 et jusqu'au 9 décembre 2024, le gérant constituera un portefeuille d'obligations dont la maturité est décrite ci-dessous. A l'issue de la période de constitution du portefeuille, le 9 décembre 2024, le Produit pourra investir jusqu'à la totalité de son actif net en obligations d'entreprises vertes, sociables et durables, dont deux tiers minimum en obligations d'entreprises « Investment Grade », de maturité inférieure ou égale au 30 juin 2028, libellées en euro. Le Produit pourra également, compte tenu des conditions de marché, investir à hauteur de 20% maximum de son actif net dans des obligations d'entreprises vertes, sociables et durables à haut rendement (à caractère spéculatif) et de maturité inférieure ou égale au 30 juin 2028, libellées en euro. Au fur et à mesure que les obligations à haut rendement (à caractère spéculatif) arriveront à échéance, elles seront remplacées par des obligations de même nature. Si les conditions de marché ne le permettent pas, elles seront remplacées par des obligations « Investment Grade », émises par des émetteurs privés, le cas échéant, par des instruments du marché monétaire dont des OPC monétaires et monétaires court terme. Les titres de remplacement auront une maturité au plus égale à l'échéance du Produit. La sensibilité du Produit au taux d'intérêt est de 0 à 5. Ces titres pourront, à l'achat, avoir obtenu par Standard & Poor's, la note minimale de B- (Standard & Poor's) ou B3 (Moody's) ou B- (Fitch), ou bénéficier d'une notation interne ou externe équivalente. La note moyenne du Produit au moment de sa constitution est BBB ou une notation supérieure. En cas de différence de notation « émission » entre les agences, la deuxième notation la plus favorable sera retenue. Si l'émission n'est notée par aucune des trois agences, il conviendra de retenir les notations « émetteurs » équivalents. En cas de différence de notation « émetteur » entre lesagences, la deuxième notation la plus favorable sera retenue. En cas de dégradation des titres en portefeuille en dessous de cette notation minimale B- (Standard & Poor's) ou B3 (Moody's) ou B- (Fitch), le gérant aura la possibilité de conserver ces titres jusqu'à leur échéance. En cas d'anticipation d'un éventuel risque de défaut, le gérant se réserve la possibilité de liquider sa position et de la réinvestir. Le Produit peut investir en instruments du marché monétaire bénéficiant lors de leur acquisition d'une notation minimale A3 (Standard & Poor's) ou P3 (Moody's) ou F3 (Fitch), ou d'une notation interne équivalente. Pour les obligations et instruments du marché monétaire, le gestionnaire dispose de moyens internes d'évaluation des risques de crédit pour sélectionner les titres du Produit et ne recourt pas exclusivement ou systématiquement aux notations émises par des agences de notation. L'utilisation des notations mentionnées ci-dessus participe à l'évaluation globale de la qualité de crédit d'une émission ou d'un émetteur sur laquelle se fonde le gestionnaire pour définir ses propres convictions en matière de sélection des titres.

Postérieurement au 31 décembre 2027, si les conditions de marché le permettent et après agrément de l'Autorité des marchés financiers, la stratégie d'investissement du Produit pourra être reconduite pour une nouvelle durée de portage. Dans le cas contraire, le Produit sera dissous ou fusionné dans un autre OPC, après agrément de l'Autorité des marchés financiers.

Suspension définitive des souscriptions à compter du 6 novembre 2024 à 14 heures. Le Produit pourra utiliser des swaps de taux d'intérêt et des dérivés de crédit : Credit Default Swap (CDS). Les opérations d'exposition et/ou de couverture sont réalisées dans la limite de 80% de l'actif net du Produit. L'utilisation des produits dérivés en exposition et/ou en couverture est discrétionnaire.

Les demandes de rachats sont centralisées auprès de BNP Paribas au plus tard à 14 heures la veille de la date de la valeur liquidative. La fréquence de la valeur liquidative est quotidienne. Le règlement et la livraison des parts sont traités dans un délai maximum de cinq jours ouvrés.

<u>Autres</u> informations : Affectation des sommes distribuables : résultat net et plus-values nettes réalisées : capitalisation et/ou distribution. Pour obtenir plus de détails, il est conseillé de se reporter au prospectus du Produit.

Période de commercialisation : de la date de création jusqu'au 6 novembre 2024. Ce Produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant le 31 décembre 2027.



#### Investisseurs de détail visés

Ce Produit est conçu pour des investisseurs qui n'ont ni expertise financière ni connaissance spécifique pour comprendre le Produit, mais peuvent néanmoins supporter une perte totale du capital. Il est approprié pour des clients cherchant à accroître et/ou percevoir des revenus de leur capital. Les investisseurs potentiels devraient avoir un horizon de placement équivalent à la date de maturité du Produit (31/12/2027). Le Produit n'est pas commercialisé auprès des investisseurs américains entrant dans la définition de restricted person telle que résumée dans le prospectus du Produit.

# Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS
- Le prospectus, les documents d'informations clés relatifs aux autres parts de ce Produit, la valeur liquidative, les derniers documents annuels et périodiques rédigés en langue française du Produit, sont disponibles sur le site internet www.bnpparibas-am.com. Ils peuvent être adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe Service Client TSA 90007 92729 Nanterre CEDEX France.

# QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

## Indicateur de risque





L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à la date du 31/12/2027.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. L'investissement dans des instruments de type obligation ayant une durée résiduelle moyenne, ainsi que la possibilité d'investir dans des titres spéculatifs, justifient la catégorie de risque. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la valeur de votre investissement en soit affectée au moment où vous demanderez le remboursement de vos parts.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- Risque de crédit : le risque que la solvabilité d'un émetteur se détériore ou qu'il fasse défaut, entraînant potentiellement une baisse de la valeur des instruments associés.
- Risque lié aux instruments dérivés : l'utilisation d'instruments dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.

Période de détention recommandée : jusqu'à la date de maturité du Produit

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

# Scénarios de performance

Exemple d'investissement : 10.000 EUR

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les coûts dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Si vous sortez après 1 an

9 55%

| Scénarios     |   |               |               |  |  |
|---------------|---|---------------|---------------|--|--|
| Minimum       | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |               |               |  |  |
| Tensions      | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts  | 8.145,81 EUR  | 7.153,49 EUR  |  |  |
|               | Rendement annuel moyen  | -18,54%       | -8,93%        |  |  |
| Défavorable   | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts  | 8.145,81 EUR  | 8.617,96 EUR  |  |  |
|               | Rendement annuel moyen  | -18,54%       | -4,16%        |  |  |
| Intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts  | 9.988,26 EUR  | 10.428,12 EUR |  |  |
|               | Rendement annuel moyen  | -0,12%        | 1,20%         |  |  |
| Favorable     | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts  | 10.954,92 EUR | 11.286,96 EUR |  |  |
|               |   |               |               |  |  |

Les scénarios ci-après se sont produits pour un investissement en utilisant un indice de référence approprié.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 2016 et 2019.

Rendement annuel moyen

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 2017 et 2021.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 2019 et 2022.

# QUE SE PASSE-T-IL SI BNPP AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de BNPP AM.

En cas de défaillance de BNPP AM, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés.

En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.



31/12/2027

3 52%

# DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

## **OUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?**

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

# Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que 10.000 EUR sont investis.

|                         | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez à l'échéance, le 31/12/2027 |  |
|-------------------------|---------------------------|--|--|
| Coûts totaux            | 314,66 EUR                | 633,31 EUR                                 |  |
| Incidence des coûts (*) | 3,17%                     | 1,78% chaque année                         |  |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,98% avant déduction des coûts et de 1,20% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

## Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                            | Si vous sortez après 1 an   |                    |  |  |  |
|--|---|--------------------|--|--|--|
| Coûts d'entrée   | Jusqu'à 2,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.  | Jusqu'à<br>200 EUR |  |  |  |
| Coûts de sortie  | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Produit.  | 0 EUR              |  |  |  |
| Coûts récurrents prélevés chaque année                               |   |                    |  |  |  |
| Frais de gestion et autres frais<br>administratifs et d'exploitation | 0,90% de la valeur de votre investissement par an. Le montant se base sur une estimation du montant pouvant être prélevé sur votre capital.   | 88,2 EUR           |  |  |  |
| Coûts de transaction   | 0,27% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 26,46 EUR          |  |  |  |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions                 |   |                    |  |  |  |
| Commissions liées aux résultats                                      | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit.  | 0 EUR              |  |  |  |

# COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPÉE ?

## Période de détention recommandée : date de maturité, le 31/12/2027.

La période de détention recommandée a été définie par rapport à la date d'échéance du Produit.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur la base de la valeur liquidative dont les détails figurent dans le prospectus.

Tout rachat effectué avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir un impact négatif sur le profil de performance du Produit et sur le profil de risque. Le Produit a un dispositif de plafonnement des rachats de parts permettant à la société de gestion de reporter les demandes de rachat dans des circonstances exceptionnelles et selon les conditions détaillées dans le prospectus du Produit.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION?

Pour toute réclamation, l'investisseur est invité à se rapprocher de son conseiller habituel auprès de l'établissement qui lui a conseillé le Produit. Il peut également s'adresser à BNPP AM via son site www.bnpparibas-am.fr (rubrique: « Politique de traitement des réclamations clients » en pied de page) ou adresser un courrier recommandé avec AR à BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX, ou en envoyant un courriel à amfr.reclamations@bnpparibas.com.

### **AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES**

- Afin d'accéder aux performances et scénarios de performance passées du Produit, veuillez suivre les instructions ci-dessous :
  - (1) Cliquez sur https://www.bnpparibas-am.fr (2) Dans la page d'accueil, allez dans « France » et sélectionnez la langue souhaitée ainsi que votre profil d'investisseur; acceptez les termes et conditions du site internet. (3) Allez dans l'onglet « NOS FONDS » et « Recherche de fonds ». (4) Recherchez le Produit à l'aide du code ISIN ou du nom du Produit et cliquez sur le Produit. (5) Cliquez sur l'onglet « Performances ».
- Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées.
- Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
- Le Produit relève de l'article 8 du règlement dit SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation règlement 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers). Les informations relatives à la finance durable sont disponibles à l'adresse suivante : https://www.bnpparibas-am.com/fr/sustainability-bnpp-am/.
- Ce Produit a recours à un mécanisme de valeur liquidative ajustée ou swing pricing dont les dispositions sont définies dans son prospectus.
- L'investisseur peut avoir recours au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur Autorité des marchés financiers 17, place de la Bourse 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : http://www.amf-france.org /rubrique : Le Médiateur.

